

LIBRE OPINION

Rwanda: justice pour les pères Simard et Pinard

26 juin 2015 | Robin Philpot - Auteur de «Ça ne s'est pas passé comme ça à Kigali» | Canada

L'arrestation du chef du renseignement militaire du Rwanda, Karake Karenzi, à Londres le 22 juin devrait intéresser les Québécois et les Canadiens au plus haut point. On sait qu'il a été arrêté en vertu d'un mandat de la justice espagnole lancé en 2008. Mais on ne dit pas souvent que l'ordonnance espagnole servant à établir le mandat traite également de l'assassinat de deux prêtres québécois.

Père Claude Simard de Roberval a été assassiné le 18 octobre 1994 par des militaires de l'Armée patriotique rwandaise. L'officier canadien et observateur de l'ONU qui a été le premier à identifier le corps de père Simard, Tim Isberg, a rapporté dès novembre 1994 que de hauts dirigeants des forces armées rwandaises portaient probablement la responsabilité de son assassinat.

Père Guy Pinard de Shawinigan a été assassiné le 2 février 1997 pendant qu'il célébrait la messe. Le tueur est parti tranquillement de l'église et n'a jamais été arrêté. Mais les témoins oculaires ont été poursuivis. Plusieurs se sont exilés et un témoin oculaire a donné un rapport écrit à l'ambassade du Canada au Kenya relatant exactement ce qui s'est passé.

Voici un court extrait de l'ordonnance espagnole, qui fait en tout 183 pages : « *Le témoin TAP-043 affirma ne pas avoir le moindre doute de ce que le lieutenant-colonel Karake Karenzi — comme chef suprême des services de renseignement militaire depuis juillet 1994 jusqu'à mars 1997 — était au courant et approuvait les massacres contre la population civile après la guerre, au cours des années 1994 et 1995, ainsi que les massacres de la population civile des zones de Ruhengeri, Gisenyi et Cyangugu à la fin 1996 et au cours des trois premiers mois de 1997 (y compris, par conséquent, les opérations de mise à mort de quatre observateurs des Nations unies le 11 janvier 1997 à Giciye, la mort des trois coopérants espagnols de Médecins du monde et la blessure par balle du coopérant nord-américain le 18 janvier 1997 à Ruhengeri, la mort du prêtre canadien Guy Pinard le 2 février 1997 à Kampanga, la mort de cinq agents de la Mission des observateurs du Haut Commissariat des Nations unies pour les droits de l'Homme [HRFOR] le 4 février 1997 à [p. 112] Karengera/Cyangugu, le massacre du stade de Ruhengeri du 2 au 3 mars 1997, ainsi que les massacres systématiques planifiés de la population civile majoritairement hutue dans les enclaves stratégiques de Ruhengeri, Gisenyi et Cyangugu, au cours des trois premiers mois de 1997).* »

La démarche espagnole consistait à poursuivre certains dirigeants rwandais pour crimes contre l'humanité commis au Rwanda et au Congo voisin, mais aussi à obtenir justice pour des citoyens espagnols assassinés. C'est dans ce cadre que le juge d'instruction espagnol a enquêté sur la mort des pères Simard et Pinard.

Le Canada, pour sa part, n'a strictement rien fait pour répondre aux demandes des familles Simard et Pinard d'obtenir justice. Guy Pinard a été un camarade de classe de l'ancien premier ministre Jean Chrétien au séminaire de Trois-Rivières. Jean Chrétien était premier ministre lorsque Guy

Pinard a été tué et même si le Canada disposait d'informations suffisantes fournies par un témoin oculaire, il a continué à soutenir le régime de Paul Kagame à Kigali et à lui fournir de l'aide internationale. La famille Pinard n'a jamais reçu de l'information sur la mort de Guy Pinard.

L'Espagne exige l'extradition de Karenzi Karake. Il y aura peut-être procès. Au nom de la justice et de la mémoire des deux prêtres qui ont refusé le silence, l'heure est venue pour le Canada d'exiger un statut d'intervenant dans tout procès et, pendant le procès, de rompre ses relations diplomatiques avec le régime rwandais.